Irrigation du littoral Ouest

Périmètres d'irrigation de l'Antenne 4 et de l'Antenne 8

Pays
France (La Réunion)

Client
Département de La Réunion

Date
1997-1999 / 2000-2006

Montant des travaux
- Antenne 4 : 29 M€ HT
  (Etat, FEOGA, Département)
- Antenne 8 : 29 M€ HT

Prestations de Sogreah
- Maîtrise d'œuvre complète :
  - Des infrastructures de base, stations de pompage et réservoirs
  - Antenne 4 : Périmètre irrigué de 1 860 ha, réseaux secondaires et tertiaires
  - Antenne 8 : Périmètre irrigué de 1 043 ha.

Contexte

L'Ile de La Réunion présente d'importantes inégalités dans la répartition de sa pluviométrie :

- jusqu'à 120 l/s/km² sur la côte Est,
- 17 l/s/km² sur la côte Ouest.

Les objectifs fixés par le Département en matière de développement de la filière canne à sucre et du développement urbain et touristique de la côte Ouest sont à la base du projet. A son terme, 6,35 m³/s seront acheminés par un réseau vers la côte Ouest.

Quelques chiffres

La conduite maîtresse dessert 7 000 ha, ainsi que 100 000 éq./hab. La première tranche de travaux comprend 17 km de canalisation acier de diamètre 1 600 et 1 400 mm. La deuxième tranche s'étend de Saint-Gilles à Saint-Leu, soit environ 18 km avec un diamètre de conduite acier de 1 200 mm.

Le périmètre irrigué de l'Antenne 4

En extrémité de la conduite maîtresse, 1ère tranche, se trouve le périmètre irrigué de l'Antenne 4. Le secteur d'irrigation de 1 850 ha irrigués se situe entre les cotes 0 m NGR et 660 m NGR.
Les infrastructures sont constituées par :

- une conduite d'adduction distribution en acier diam. 800-450 mm de 7 km,
- 45 km de réseaux d'irrigation tertiaires en fonte diam. 400-100 mm entre les cotes 0 et 660 m NGR,
- 5 réservoirs semi-enterrés en béton, à vocation de stockage tampon et de régulation distribution pour des capacités de 12 700 m³, 7700 m³, 7 500 m³, 4 200 m³ et 3 400 m³,
- 4 stations de pompage qui refoulent l'eau d'irrigation de la cote 200 m NGR à 750 m NGR, pour des puissances respectives de 3 200 kVA, 2 500 kVA, 1 600 kVA et 1 000 kVA.

Le périmètre irrigué de l'Antenne 8

En extrémité de la conduite maîtresse 2ème tranche se trouvent les futurs périmètres irrigués de l'Antenne 8. La zone couvre une surface irriguée d'environ 1 043 ha entre les cotes 0 et 660 m NGR.
L'Antenne 8 est constituée par :

- une conduite d'adduction distribution en acier diam. 800 à 400 mm de 5 km,
- 40 km de réseaux tertiaires en fonte diam. 100 à 300 mm,
- 5 réservoirs semi-enterrés en béton de stockage/régulation de capacité de 10 000 à 1 000 m³,
- 4 stations de pompage refoulant l'eau d'irrigation de la cote 200 à 790 pour des puissances variant de 1 250 à 3 200 KVA.

SOGREAH CONSULTANTS